

MÉDARD MENGUE BIDZO

Université Omar Bongo, Gabon

menguebidzo@yahoo.fr

FISCALITÉ ET SECTEUR INFORMEL AU GABON

Résumé

La pression fiscale est pointée comme l'une des causes principales de développement de l'informalité (de Soto, 1994 ; Loayza et al. 2006). Au point que l'économie informelle est perçue, entre autres, comme une réponse à la réglementation publique excessive et inadaptée. L'objet de notre étude est principalement de vérifier une telle relation dans le cadre de l'économie gabonaise grâce à l'estimation d'un modèle à changements de régimes des séries temporelles individuelles à la Hansen (1999). Il en ressort globalement que l'impact de la répression fiscale sur l'économie informelle diffère selon le niveau du taux d'imposition. Autrement dit, il existe deux régimes de croissance du secteur informel conditionnellement à un seuil d'imposition de 7,10 %.

Mots-clés : Secteur informel, fiscalité, économie gabonaise, modèle à changement de régimes, TAR, seuil du taux d'imposition

Code JEL : C24; E62 ; F63 ; H21

Taxation and Informal Sector in Gabon

Abstract :

Tax pressure is pointed out as one of the main causes for the development of informality (De Soto, 1994;) Loayza et al. (2006). To the extent that the informal economy is perceived, inter alia, as a response to excessive and inappropriate public regulation. The purpose of our study is mainly to verify such a relationship in the context of the Gabonese economy thanks to the estimation of a model with changes of regimes of the individual time series at the Hansen (1999). Overall, the impact of

tax repression on the informal economy differs depending on the level of the tax rate. In other words, there are two growth regimes in the informal sector conditional on a tax threshold of 7.10%.

Keywords : Informal sector, taxation, Gabonese economy, regime change model, TAR, tax rate threshold

Introduction

La persistance des taux de chômage élevés dans le secteur structuré des pays en développement pendant que leur secteur informel connaît un dynamisme certain notamment en matière de création d'emplois, d'une part, et l'objectif affiché par les des politiques de développement de ces pays de lutter efficacement contre l'économie informelle¹, accusée de constituer un manque à gagner fiscal, d'autre part, donnent un regain d'intérêt à la problématique de la détermination des facteurs qui sont à l'origine de l'informalité, en l'occurrence ses interactions avec le secteur formel. Le but visé étant de posséder une meilleure connaissance de l'informel et conséquemment de mieux comprendre le fonctionnement des économies en développement, en vue de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

La littérature économique présente généralement trois approches dominantes, concernant les origines et les causes de l'informalité (Roubaud, 1994 ; Bacchetta et al., 2009).

Premièrement, l'approche « dualiste » qui s'inscrit dans le prolongement des travaux de Lewis (1954) et de Harris-Todaro (1970) et se fonde ainsi sur un modèle de marché du travail dual, où le secteur informel est considéré comme une composante résiduelle de ce marché n'entretenant pas de lien avec l'économie formelle ; c'est une économie de subsistance qui n'existe que parce que l'économie formelle est incapable d'offrir des emplois en nombre suffisant ;

¹ L'économie informelle ou secteur informel, désignent des activités informelles aux caractéristiques sociales et économiques totalement hétérogènes combinant des situations complexes de légalité et d'illégalité (Lautier, 2004 ; Verna, 2011). En fait, l'économie informelle regroupe toutes les activités économiques qui se font en dehors du contrôle du gouvernement. C'est un assortiment confus dans lequel on peut identifier diverses branches : trafics, sous-traitance, économie populaire, économie néo-clanique, etc. (Ronaldo et al., 1994 ; Latouche, 1998).

Deuxièmement, l'approche « structuraliste », d'inspiration marxiste, qui souligne les interdépendances entre les secteurs informel et formel (Moser, 1978 ; Portes et al. 1989). Elle considère que le secteur informel s'intègre dans le système capitaliste selon une relation de subordination ; en fournissant du travail et des produits à bon marché aux entreprises formelles, le secteur informel accroît la flexibilité et la compétitivité de l'économie

Troisièmement, l'approche « légaliste » ou libérale qui considère que le secteur informel est constitué de micro-entrepreneurs qui préfèrent opérer de manière informelle pour échapper aux régulations économiques (de Soto, 1994). Le secteur informel est vu comme la réalisation idéale de la concurrence pure et parfaite.

Très précisément, ses précurseurs pensent que le choix de l'informalité est volontaire et lié aux coûts excessifs de légalisation associés au statut formel et à l'enregistrement. La pression fiscale est pointée comme l'une des causes principales de développement de l'informalité (Loayza et al. 2006)². Tant, des prélèvements obligatoires élevés y rendent les échanges profitables, qu'il s'agisse de travail dissimulé ou de trafic illicite (Schneider et Enste, 2000). Au point que l'économie informelle est perçue, entre autres, comme une réponse à la réglementation publique excessive et inadaptée. Autrement dit, l'augmentation du poids des impôts et des charges sociales (plus généralement la réglementation) dans les relations de travail et les échanges dans l'économie structurée incite à l'informalité. De façon duale, une dépression de la fiscalité conduirait à une décroissance du secteur informel. Imputant principalement le développement du secteur informel à l'importance de la fiscalité formelle, c'est cette approche qui intéresse notre étude sur le Gabon.

L'objet de notre étude est précisément de rendre compte de l'existence d'un niveau d'imposition au-delà duquel une répression fiscale (accroissement soutenu du taux d'imposition) incite plutôt à l'informalité. En fait, il s'agit de mettre en évidence les non linéarités dans l'effet de la fiscalité sur l'économie informelle à partir d'un modèle à changements de régime.

2 Plus généralement, le raisonnement économique retient des causes communes posant des obstacles aux échanges dans l'économie formelle, telles que les prohibitions, des prélèvements obligatoires, la fiscalité spécifique, les réglementations complexes.

L'intuition du changement de régime est la suivante. La répression fiscale a tendance à décourager l'informalité dans une première phase jusqu'à un pic. Son exacerbation au-dessus de ce niveau motivée par ailleurs par la volonté d'accroître les recettes fiscales, conduit les agents économiques à se réfugier dans l'informalité, dynamisant davantage le secteur informel.

La détermination du pic, qui représente le taux d'imposition optimal paraît important pour une meilleure gestion de la transition vers le formel de l'économie informelle. Aussi, visons-nous plus globalement la détermination du secteur informel au Gabon en vue de lutter plus efficacement contre les causes ou les origines de son développement.

Le Gabon constitue un champ d'investigation pertinent pour plusieurs raisons :

1°) Faute d'études sérieuses et régulières, très peu d'informations existent sur l'économie informelle au Gabon. Les statistiques sur le secteur privé, sur sa composition par catégories de taille et l'identification des obstacles que rencontre chacune d'elles dans l'investissement sont très limitées.

2°) A l'instar des plusieurs pays en développement, l'informel au Gabon semble se positionner comme une source potentielle de revenus et un mode d'insertion socioprofessionnel en raison des crises économiques récurrentes dues principalement aux fluctuations des prix du pétrole. L'économie gabonaise étant fortement dépendante de l'activité pétrolière (42 % du PIB en 2014). Il ressort d'une enquête des années 1990 que 82 % des entreprises urbaines sont des micro-entreprises informelles. Cette proportion reste d'actualité à en croire les autorités du ministère de l'économie gabonaise.

3°) La lourdeur de la fiscalité formelle, associée à des réformes visant l'augmentation de la pression fiscale en vue du redressement des finances publiques peuvent inciter à l'informalité, en dépit de la répression fiscale. Aussi, l'urbanisation accélérée avec une population active peu qualifiée pour prétendre aux emplois proposés par l'économie formelle, alimente-t-elle le secteur informel plus approprié à une telle demande.

L'importance du secteur informel dans l'économie gabonaise semble donc indéniable. L'amélioration de la connaissance de ce secteur pour mettre en œuvre

des politiques adaptées, au moment où la diversification de l'économie se trouve au centre des préoccupations des autorités, apparaît pour le Gabon, comme un enjeu majeur de développement.

La présente étude s'organise autour de deux parties : la première partie présente le modèle théorique (I) et la deuxième partie réalise la mise en évidence empirique (II).

1. Le modèle théorique

La modélisation théorique vise à montrer que la répression fiscale a un effet non linéaire sur la croissance du secteur informel. Ce qui revient à envisager les effets contradictoires (effet obtenu et effet attendu) de la politique fiscale sur l'évolution du secteur informel.

On considère un modèle de croissance « à la Barro » (1990) reproduisant une économie fermée à deux agents (un agent représentatif du secteur informel et un gouvernement) qui repose, *ceteris paribus*, sur l'activité informelle et dans laquelle les dépenses du gouvernement peuvent, car elles sont productives, agir positivement non seulement sur les niveaux des variables mais aussi sur le taux de croissance de l'économie informelle. Mais le financement de ces dépenses agit lui évidemment négativement sur les niveaux et sur ce taux de croissance. Il en résulte un niveau optimal de ces dépenses.

L'Etat achète des biens produits par le secteur privé et les mets « gratuitement » à la disposition des entreprises. Ces biens sont des biens rivaux et excluables.

On suppose que l'Etat finance ces dépenses g par l'impôt proportionnel au revenu du secteur informel $0 < \tau < 1$ et le budget est équilibré comme chez Minea et Villieu (2009) :

$$g = \tau y \quad [1]$$

L'output de l'économie informelle y est ainsi généré à partir du capital privé et du capital public. La technologie de production est intensive. Elle se formule de la façon suivante :

$$y = f(k; g) = Ak^{1-\alpha}g^\alpha = Ak_t \left(\frac{g}{k} \right)^\alpha, \quad [2]$$

où k représente le capital privé et g le capital public ou les dépenses publiques productives.

On dénote par $0 < \alpha < 1$ l'élasticité du revenu au capital public. Nous considérons la population normalisée à l'unité, ce qui permet de d'interpréter les variables par tête. Il n'y a ni progrès technique, ni usure du capital. Nous présumons les rendements constants pour permettre l'apparition d'un sentier de croissance stationnaire à long terme.

L'agent représentatif du secteur informel maximise son utilité intertemporelle U induite par sa consommation c_t , avec $u(c_t)$ une fonction d'utilité instantanée isoélastique, σ l'inverse de l'élasticité de substitution intertemporelle de la consommation et ρ le taux d'escompte subjectif :

$$U = \int_0^{\infty} u(c) \exp(-\rho t) dt, \text{ avec } u(c) = \begin{cases} \frac{c^{1-\sigma}-1}{1-\sigma}, & \text{si } \sigma \neq 1 \\ \log(c), & \sigma = 1 \end{cases} \quad [3]$$

Par ailleurs, l'agent représentatif du secteur informel s'acquitte des impôts qui sont proportionnels à son revenu, avec un taux d'imposition (avec $0 < \tau < 1$ constant. Sa contrainte budgétaire peut donc s'écrire de la manière suivante (avec $0 < \delta < 1$, la dépréciation du capital privé) :

$$\dot{k} = (1 - \tau)y - c - \delta k, \quad [4]$$

Il détermine ainsi le taux de croissance de sa consommation par La maximisation de [2] sous la contrainte budgétaire [3] :

$$\gamma = \frac{1}{\sigma} [(1 - \tau)Pmk - \rho] \quad [5]$$

Il nous suffit donc d'évaluer la productivité marginale du capital que calcule l'agent décentralisé. On va exprimer celle-ci en fonction de (g/y) , la taille de l'Etat³ :

3 On utilise $\frac{g}{k} = \frac{g}{y} \frac{y}{k} = \frac{g}{y} \frac{Ak(g/k)^\alpha}{k} = \left(\frac{g}{y}\right)^{1(1-\alpha)}$ pour exprimer la productivité marginale du capital en fonction de g/y . Puisque g/y est constant (equation (1)) g/k est constant.

Avec (2) on calcule :
$$\frac{\partial \gamma}{\partial k} = (1 - \alpha) A \left(\frac{g}{k} \right)^\alpha = (1 - \alpha) A^{1-\alpha} \left(\frac{g}{y} \right)^{\frac{\alpha}{1-\alpha}}$$

Le taux de croissance du secteur informel s'exprime ainsi de la façon suivante :

$$\gamma = \left[(1 - \tau)(1 - \alpha) A^{1-\alpha} \left(\frac{g}{y} \right)^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} - \rho \right] \quad [6]$$

On peut remarquer l'existence d'une courbe convexe entre le taux de croissance du secteur informel γ et le taux d'imposition τ , avec τ^* le taux optimisant γ .

Autrement dit, la répression fiscale du secteur informel ($\tau = g/y$) a deux effets sur le taux de croissance de l'économie informelle : un effet négatif en augmentant τ , un effet positif en augmentant (g/y). Ainsi une augmentation de (g/y) accroît la productivité marginale du capital et donc le taux de croissance du secteur informel γ .

La répression fiscale ou l'accroissement du taux d'imposition dans les échanges dans l'économie officielle distord ainsi l'accumulation de capital privé (pénalise le secteur informel), avec un effet négatif sur le taux de croissance de l'économie informelle. Ce résultat s'interprète à l'aune de la théorie économique de la criminalité qui prédit qu'une augmentation des peines anticipées pousse à la hausse le coût de participation aux marchés illégaux et réduit celle-ci (Becker, 1968). On admet ainsi que l'établissement d'une pénalisation plus lourde réduit l'économie informelle (Schneider et Enste, 2000).

Son accentuation réduit la rentabilité dans les échanges officiels et incite de les réaliser dans le secteur informel, encourageant ainsi l'évasion fiscale. En effet, considérée comme un obstacle à l'échange, l'intense pression fiscale conduit à une augmentation du cout marginal de production, une réduction de l'offre, une augmentation du prix et une diminution de la quantité demandée du bien visé. Il en résulte un développement du secteur informel pour satisfaire la demande des consommateurs grâce à des occasions de profits créées (Thornton, 1991).

L'évolution du secteur informel au cours du temps suite à un durcissement de la répression fiscale prend donc la forme d'une courbe en J. En fait, le comportement du secteur informel face à un durcissement de la répression fiscale donne lieu à une courbe de Laffer de croissance du secteur informel inversée.

2. Mise en évidence empirique

La relation en J entre la croissance du taux d'imposition officiel et le taux de croissance du secteur informel renvoie à l'hypothèse selon laquelle l'impact de la répression fiscale sur l'économie informelle diffère selon le niveau du taux d'imposition. Autrement dit, il existe des plusieurs régimes de croissance du secteur informel conditionnellement à un seuil d'imposition. La mise en évidence de ce type d'effet non linéaire est rendue possible dans un pays grâce aux modèles à changements de régimes des séries temporelles individuelles.

Aussi, voudrions-nous tester empiriquement la relation en J entre la croissance du taux d'imposition et la croissance du secteur informel sur les données de l'économie gabonaise au moyen d'un modèle à changement de régime de type TAR de Hansen (1999) permettant de d'estimer les effets de seuil avec transition brutal en série temporelle afin de reproduire la non-linéarité escomptée.

Nous spécifions tout d'abord le modèle empirique avant d'envisager ensuite son estimation.

2.1- La spécification du modèle empirique

Généralement, les modélisations à seuils sont composées d'un mécanisme de transition qui s'effectue à partir d'une variable de transition observable, d'un seuil et d'une fonction de transition. De façon plus précise, deux mécanismes de transition sont envisageables suivant la forme de la fonction de transition.

Premièrement, on distingue les modèles à seuils à transition brutale dont la transition d'un régime à l'autre est immédiate. Ce sont les modèles autorégressif à seuils à transition brutale (TAR : Threshold AutoRegressive Model) proposés par Tong (1978) et Tong & Lim (1980). Ces modèles ont permis initialement de rendre correctement compte de la dynamique asymétrique du cycle d'une série, suite à des chocs de taille et de signe différents.

Deux catégories de modèles permettent de modéliser un effet de seuil à transition brutale (Ben Salem et Perraudin, 2001). Tout d'abord, il y a les modèles dont le seuil est fixé de façon exogène (Tsay, 1989). Ces modèles à effet de seuil exogène ont la souplesse de la modélisation, mais leurs caractéristiques *ad hoc* en atténuent la portée analytique. Ensuite, on trouve les modèles à effet de seuil endogène selon méthode de Hansen (1996, 1999).

Deuxièmement, il y a les modèles à seuils à transition lisse STAR (Smooth Transition Autoregressive) où le passage d'un régime à l'autre se fait graduellement. Ils ont été proposés initialement par Chan & Tong (1986) et Luukkonen et al. (1988), afin de répondre aux critiques concernant la brutalité de la transition entre les régimes dans les modèles TAR.

Notre étude retient pourtant la méthode TAR de Hansen (1999) qui présente le double avantage de fournir une explication économique de la non-linéarité dans un cadre relativement simple et d'autoriser une série économique à posséder une dynamique différente suivant les régimes ou les états du monde dans laquelle elle suit son évolution.

Deux principaux reproches sont cependant souvent précisément formulés sur ce modèle.

Dans un premier temps, la distance de la valeur de la variable de transition au seuil ne modifie pas les coefficients des variables explicatives du régime. Seul influe le fait d'être au-dessus ou en-dessous du seuil.

Dans un second temps, la dynamique d'une série ne pourra être décrite que par un nombre limité de régimes. Bien entendu le nombre de régimes peut être supérieur à deux mais il est fini sachant que chaque régime doit contenir un minimum de points pour pouvoir être estimé.

Ces limites n'affectent pas notre analyse qui repose sur l'hypothèse de deux régimes.

La méthode de Hansen (1996, 1999) mettant en évidence les seuils déterminés de façon endogène consiste en un balayage suivant laquelle une équation de référence est estimée pour différentes valeurs de la variable de seuil. En l'occurrence, on modélise l'impact de la répression fiscale, à partir de la relation entre un taux

d'imposition et l'output gap du secteur informel d'un pays à l'instant t .

$$y_t = \alpha_0 + \beta X + \delta \tau_t^* * I(\tau_t \leq \rho) + \theta \tau_t^* * I(\tau_t > \rho) + \varepsilon_t \quad [7]$$

δ et θ et désignent les effets marginaux qui peuvent être différents suivant le régime de la politique budgétaire.

La variable à expliquer est le logarithme de l'évolution du PIB du secteur informel. Le vecteur X permet de contrôler pour l'action des variables d'environnement et de politique économique autres que le taux d'imposition.

α_0 dénote une constante.

X représente un vecteur de variables de contrôles.

ρ dénote le seuil du pays.

$I(.)$ représente une fonction indicatrice qui prend la valeur 1 si la condition entre parenthèse est respectée et 0 sinon.

La spécification expose deux régimes : un premier régime pour lequel le taux d'imposition est inférieur au seuil et ce régime est dit normal ; et un deuxième régime pour lequel le taux d'imposition est supérieur au seuil ce régime est dit critique. Autrement dit, on obtient un régime normal lorsque le taux d'imposition est inférieur ou égale au seuil, et un régime critique lorsque celui-ci est supérieur.

En l'occurrence, $I(\tau \leq \rho)$ est égal à 1 lorsque $\tau \leq \rho$ et 0 sinon.

De façon similaire, $I(\tau > \rho)$ est égal à 1 lorsque $\tau > \rho$ et 0 sinon.

En effet l'impact de la répression fiscale sur l'activité du secteur informel est supposé négatif en régime normal ($\delta < 0$) traduisant ainsi un effet attendu de formalisation.

De même, en régime critique, l'impact de l'imposition sur la croissance du secteur informel est supposé négatif ($\theta > 0$) traduisant un effet retard.

Notre équation peut donc se réécrire comme suit :

$$\begin{cases} y_t = a_0 + \beta X + \delta \tau_t^* + \varepsilon_t & \text{si } \tau_t \leq \rho \\ y_t = a_0 + \beta X + \theta \tau_t^* + \varepsilon_t & \text{si } \tau_t > \rho \end{cases} \quad [8]$$

L'indice t représente la période d'observation. ε_t dénote un bruit blanc indépendamment et identiquement distribué de moyenne nulle et de variance constante.

Les variables

La variable expliquée est le taux de croissance du secteur informel (y_t). Deux principales approches pour évaluer les activités informelles, animent la littérature économique.

La première approche, qualifiée d'approche directe, est constituée principalement de deux méthodes : la méthode par audit fiscal et la méthode par enquête.

La méthode par audit fiscal cherche à estimer la taille de l'économie informelle à partir de la sous-déclaration des revenus imposables. Elle consiste à sélectionner, sur la base d'informations administratives ou de recoupements statistiques divers, un échantillon de ménages ayant une probabilité de sous-déclaration importante, puis à auditer les individus de cet échantillon. Les redressements réalisés à la suite de cet audit permettent ensuite d'obtenir, après extrapolation à l'ensemble de la population et corrections, un ordre de grandeur du revenu national non déclaré.

La méthode par enquête consiste à consulter directement la population à partir d'un questionnaire. L'un des avantages de cette méthode est que l'on peut avoir des données sociodémographiques concernant les individus.

La seconde approche, qualifiée d'approche indirecte, se compose principalement de deux méthodes : la méthode de la comptabilité nationale et la méthode monétaire.

La méthode de la comptabilité nationale a pour principe général d'évaluer l'économie informelle par l'écart entre le produit intérieur brut mesuré par les dépenses et celui mesuré par les revenus, tout en prenant en compte les éventuels bruits statistiques.

La méthode monétaire démontre que, si la majorité des transactions qui ont cours dans l'économie informelle se fait en espèces, on peut alors saisir l'importance de l'économie informelle en observant l'évolution de la demande de monnaie.

Nous optons pour la méthode de la comptabilité nationale de la technique des écarts pour capturer l'activité du secteur informel au Gabon.

La variable d'intérêt est la croissance du l'imposition officielle (τ) saisie par le taux d'imposition officiel. Cette permet de tester notre hypothèse de travail, à savoir l'existence d'une courbe en J entre la croissance du secteur informel et celle du taux d'imposition.

Nous contrôlons la relation par les autres déterminants de la croissance de l'économie informelle proposés par la littérature. Il s'agit de l'éducation, de l'épargne nationale, du genre, de la résidence, de la dépense publique, du degré d'ouverture et du chômage.

L'éducation est saisie par le taux d'inscription au niveau supérieur (tinscritensup).

L'épargne nationale est représentée par le ratio épargne brute nationale par rapport au produit intérieur brut (ebrutpib).

Le genre est capturé par le taux de population active des femmes calculé par le rapport entre la population active des femmes et la population totale (tpopaf).

La résidence est approchée par le taux de population urbaine, compte tenu de l'ampleur du phénomène de l'informel dans les villes et surtout des liens avec l'exode rural. Le taux de population urbaine est obtenu par le ratio de la population urbaine sur la population totale (gpopu).

La dépense publique est capturée par le ratio de la dépense publique sur produit intérieur brut (depubpib).

Le degré d'ouverture est capturé par le ratio des exportations des biens et services sur le produit intérieur brut (exportpib). Dans le cas de cette étude, il permet spécialement de saisir l'effet de la conjoncture économique sur la croissance du secteur informel. Etant entendu que l'économie gabonaise est fondamentalement extravertie.

Le chômage est représenté par le taux de chômage saisi par le ratio population active inoccupée sur la population totale (tchmf).

2.2- L'estimation du modèle

L'équation [8] est estimée à l'aide du logiciel Eviews 9 sur les données trimestrielles de l'économie gabonaise sur la période 1990-2015. Elles sont générées grâce à l'application de la procédure d'interpolation de Goldstein et Khan (1976) sur les données annuelles sont d'abord extraites du World Development Indicator (2016) de la banque mondiale.

Les résultats d'estimation de l'équation 1 sont reportés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Résultats de l'estimation du modèle de Hansen sur le comportement de la croissance du secteur informel

Variable dépendante : croissance du secteur informel	
Régime 1	
τ_t	-2,94***
$ebrutpib_t$	-1,41**
$exportpib_t$	6,94***
$gpopu_t$	9,07**
$tpopaf_t$	-9,60***
$tinscritensup_t$	-2,34
$tchmf_t$	3,19***
$depubpib_t$	13,38***
<i>constante</i>	-16,31**
Seuil d'impôt et intervalle de confiance à 5 %	7,10
Régime 2	
τ_t	1,32***
$ebrutpib_t$	-0,27
$exportpib_t$	0,39
$gpopu_t$	-13,78***
$tpopaf_t$	0,56
$tinscritensup_t$	2,19
$tchmf_t$	-1,46
$depubpib_t$	-3,45**
<i>constante</i>	11,38**
R^2	0,74
F- Fisher	15,03
P-Value	0,0000
Nombre d'observations	104
Nombre d'observations régime 1	32
Nombre d'observations régime 2	72
Significativité : 1%(***) , 5%(**) , 10%(*)	

Source : calculs effectués par l'auteur

Le test de spécification de Hansen permet de rejeter, avec une erreur de première espèce inférieure à 1 %, l'hypothèse nulle de linéarité pour le seuil d'imposition de 7,10%. Par conséquent, l'existence d'une relation non linéaire entre la croissance du secteur informel et la croissance du taux d'imposition est admise au seuil optimal remarquablement stable puisque la P-value est significativement faible par rapport à la valeur critique de 1 %.

Par ailleurs, la répartition du nombre d'observations au-dessus et en dessous du seuil endogène donne à chaque régime un nombre d'observations suffisamment important pour permettre une identification acceptable des régimes de comportement du secteur informel.

En fait, le seuil optimal d'imposition obtenu estimé à 7,10 % est le niveau d'imposition à partir duquel un changement de régime s'opère dans le comportement de la croissance du secteur informel. C'est dire qu'en-dessous de ce seuil, le taux d'imposition affecte négativement la croissance du secteur informel. Alors qu'au-dessus, le secteur informel enregistre une décélération. Il ressort effectivement que le secteur informel évolue sous la forme d'une courbe en J.

En régime normal ou la transition de l'économie informelle en économie formelle, la répression fiscale produit des effets escomptés, à savoir un amoindrissement du secteur informel. Par ailleurs, l'épargne, la croissance de la population active des femmes et le niveau d'éducation influencent négativement et significativement la croissance du secteur informel, conformément à la théorie. Alors que la résidence urbaine, l'ouverture extérieure, la croissance de la dépense publique et celle du chômage des femmes motivent significativement le développement du secteur informel. C'est dire que la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle au Gabon nécessite une épargne considérable, une importante population active féminine et un niveau élevé d'éducation. Elle devrait s'accompagner par ailleurs, d'une maîtrise de l'exode rural, de quelques mesures de protection commerciale, d'une meilleure gestion des dépenses publiques et surtout d'une réduction du chômage des femmes.

En régime critique, le durcissement de la répression fiscale tendant à la prohibition conduit plutôt à une exacerbation de l'économie informelle. En effet, la prohibition crée des occasions de profits qui génèrent des marchés illégaux afin de satisfaire la demande des consommateurs (Thornton, 1991). Dans ce régime, l'épargne favorise aussi la décélération de l'économie informelle. Elle est accompagnée cette fois-ci par les croissances de la population urbaine, du chômage des femmes et des dépenses publiques. En revanche, ce sont le niveau élevé d'éducation, l'ouverture extérieure et la croissance de la population active des femmes qui encouragent l'économie informelle dans un tel régime. Généralement, l'Etat recourt au durcissement de la répression fiscale sous prétexte qu'il favorise le transfert de l'ensemble des activités informelles dans l'économie formelle, contribuant ainsi à un accroissement des recettes fiscales, l'existence de ce régime critique dans le

comportement du secteur informel au Gabon rejette cette hypothèse. C'est le lieu de penser que les activités qu'une intense répression fiscale empêche d'entreprendre dans le secteur informel ne sont pas récupérées dans le secteur formel. Le poids lourd de la fiscalité décourageant tout aussi l'activité formelle. Autant dire à la suite de Petkantchin (2013) qu'une répression accrue de la part des pouvoirs publics, sans modification du cadre réglementaire et fiscal, risque tout simplement de détruire des débouchés économiques et les revenus qui leur sont associés.

Par ailleurs, le taux d'imposition effectif moyen de l'ordre de 28,5 % du Gabon sur la période sous étude, supérieur au seuil optimal de 7,10 % incline à penser que ce pays se situe dans la partie ascendante de la courbe en J. Autrement dit, la politique fiscale de l'Etat gabonais implique que ce pays se situe dans une zone où le durcissement de la répression fiscale encourage plutôt l'activité informelle.

Toutes choses qui montrent que la répression qui constitue le moyen habituel des autorités gabonaises pour collecter davantage de recettes fiscales et de lutter contre l'informalité, n'est pas adéquate pour favoriser la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Il s'agit en réalité d'une solution procyclique. Mieux, elle est contre-productive en ce sens qu'elle est coûteuse en termes de ressources et de bureaucratisation de l'économie (Petkantchin, 2013). Autant dire que la répression fiscale est indésirable pour l'économie gabonaise. La solution pérenne envisageable consiste comme le préconise également Enste (2005) à un traitement adéquat des causes de l'informalité, autrement une modification des politiques publiques responsables de l'économie informelle, d'une part et tout particulièrement à une gestion optimale de fiscalité formelle qui repose sur un allègement de la fiscalité dans les limites du taux d'imposition optimal (plus généralement une meilleure gestion de la réglementation) (Dobla-Norris et Feltenstein, 2003), d'autre part.

Conclusion

Il s'est agi d'examiner le comportement de l'économie informelle dans un pays en développement face au choix des pouvoirs publics de durcissement de la répression aux fins d'envisager une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et d'accroître conséquemment les recettes fiscales.

Dans la majorité des pays en développement, le secteur informel représente une part énorme de l'économie. Ce phénomène n'épargne pas l'économie gabonaise.

S'inscrivant dans la lignée des travaux qui tentent de s'assurer que les motivations, du reste légitime, comme celle d'accroître les recettes fiscales dans les pays en développement, ne donne pas lieu à des politiques qui exacerbent la pauvreté et augmentent la vulnérabilité de certaines parties de la population. En effet, le secteur informel emploie surtout des personnes parmi les plus pauvres, par exemple les femmes à la tête de petits commerces de légumes ou d'autres marchandises.

Partant de l'hypothèse obtenue que l'impact de la répression fiscale sur l'économie informelle diffère selon le niveau du taux d'imposition, nous avons appliqué pour l'économie gabonaise, le modèle de Hansen de changements de régimes des séries temporelles individuelles sur la relation entre la croissance du secteur informel. L'objet étant de mettre en évidence les effets non linéaires du durcissement de l'imposition sur la croissance de l'économie informelle. Les résultats de l'estimation à l'aide du logiciel Eviews 9 confirment la non linéarité. Ils révèlent en outre qu'il existe un seuil d'imposition optimal de l'ordre de 7,10 % à partir duquel la fiscalité incite à l'informalité. Aussi, avec un taux d'imposition effectif moyen de l'ordre de 28,5 %, le Gabon se trouve-t-il positionné du côté croissant de la courbe en J, c'est-à-dire que la pression fiscale encourage l'informalité dans ce pays.

Ainsi, la répression fiscale intensive n'est pas efficace pour favoriser la transition d'une économie informelle vers un marché légal.

La solution pérenne pour lutter contre l'informalité consiste donc à traiter les causes de la croissance du secteur informel et à desserrer la contrainte d'imposition répressive sur l'économie formelle.

Bibliographie

Bacchetta M. E. E. et Bustamante J.P. (2009), *Globalization and Informal Jobs in Developing Countries*, OIT et OMC, Genève.

BanqueMondiale (2016), *Cd Rom Word Development Indicator*.

Barro R. (1990), « *Gouvernement Spending in a Simple Model of Economic Growth* », *Journal of Political Economy*, vol 08, p. 103-125.

Becker G. S. (1968), « *Crime and Punishment: An Economic Approach* », *Journal of Political Economy* 72-2, p.169-217.

Ben SalemM. et Perraudin C. (2001), « *Tests de linéarité, spécification et estimation de modèles à seuil : une analyse comparée des méthodes de Tsay et de Hansen* », *Economie & prévision*, n° 148, p. 157-176.

Chan K.S. et Tong H. (1986), « *On estimating thresholds in autoregressive models* », *Journal of Time Series Analysis*, vol. 7, pp. 179-190.

De Soto, H. (1994), *L'autre sentier : la révolution informelle dans le tiers monde*, La Découverte, Paris.

Dobla-Norris E. et Feltenstein A. (2003), *An Analysis of the Underground Economy and Its Macroeconomic Consequences*, IMF Working Paper WP/03/23, Washington (DC), Fond monétaire international.

Enste D. H. (2005), « *The Shadow Economy in OECD and EU Accession Countries-Empirical Evidence for the Influence of Institutions, Liberalization, Taxation and Regulation* », in Bajada et Schneider (2005), p. 123-138.

Goldstein M. et Kahn M. (1976), « *Large Versus Small Prices Changes and the Demand for Imports* », *IMF Staff Papers*, vol 23, p. 553-556

Hansen B.E. (1996), « *Inference when a nuisance parameter is not identified under the null hypothesis* », *Econometrica*, 64, p. 413-430.

Hansen B.E. (1999), « *Threshold Effects in non-dynamic panels: Estimation, testing, and inference* », *Journal of Econometrics*, 93, 1999, pp.345-368.

Hansen B.E. (2000), « Sample Splitting and Threshold Estimation », *Economica*, Vol. 68, n° 3, 575-603

Harris J.R. et Todaro M. P. (1970), "Migration, Unemployment, and Development: A two-Sector Analysis", *American Economic Review*, 60(1), pp. 126-142.

Lewis, W.A. (1954), "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour" *Manchester School of Economic and Social Studies*, Vol. 22, pp. 139-191.

Loayza, N. et al. (2006), *The Impact of Regulation on Growth and Informality Cross-Country Evidence*, In B. Guha-Khasnobis, R. Kanbur, and E. Ostrom (Eds.), *Linking the Formal and Informal Economy, Concepts and Policies*, Oxford: Oxford University Press

Luukkonen R. et al. (1988), "Testing Linearity in Univariate Time Series Models", *Scandinavian Journal of Statistics*, vol. 15, pp. 161-175.

Minea A. et Villieu P. (2009), « Impôt, déficit et croissance économique : un réexamen de la courbe de Laffer », *Revue d'économie politique*, vol. 119, n°4, pp. 653-675.

Moser C. O. N. (1978), *Informel sector or petty commodity production: Dualism or dependence in urban development?*, *World Development*, vol 6, issue 9-10

Petkantchin V. (2013), *Les causes fiscales et réglementaires de l'« économie souterraine »*, *Note économique de l'IEEM*

Portes A., M. C. et Benton L.A. (1989), *The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries*, The John Hopkins University Press, Baltimore MD.

Roubaud F. (1994), *L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, Karthala – ORSTOM, 453 p.

Schneider F. et Enste D. H. (2000), « Shadow Economies: Size, Causes, and Conséquences », *Journal of Economic Literature* 38-1, p. 77-114.

Tong H. (1978), *On a Threshold Model in Pattern Recognition and Signal Processing*, ed. C. H. Chen, Amsterdam : Sijhoff and Noordhoff.

Tong H. (1990), *Nonlinear Time Series: A Dynamical System Approach*, Oxford University Press.

Tong H. et Lim K.S. (1980), "Threshold Autoregression, Limit Cycles and Data", *Journal of the Royal Statistical Society, Serie B*, vol. 42, pp. 245-292.

Thornton M. (1991), *the Economics of Prohibition*, Salt Lake City, University of Utah Press.

Tsay R.S. (1989), "Testing and Modeling Threshold Autoregressive Processes", *Journal of the American Statistical Association*, vol. 84, pp. 231-240.